

Avis de publication d'un règlement

- 1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 19 mai 2022, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le *Règlement CA-2022-368 concernant le comité consultatif agricole*.
- 2. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.
- 3. Une copie de ce règlement peut être consultée sur https://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec.

Longueuil, le 31 mai 2022. Carole Leroux, avocate Assistante-greffière